



Mairie
32 allée de la Bèjadière
Le Bourg
63520 Saint-Jean-des-Ollières

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 décembre 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération 62/2023	Chez Bouchut / Validation de la phase APD et lancement de la phase PRO/DCE	Approuvée à 9 voix pour
Délibération 63/2023	Chez Bouchut / Demande de subventions	Approuvée à l'unanimité
Délibération 64/2023	Emploi d'agent recenseur	Approuvée à l'unanimité
Délibération 65/2023	FIC 2024	Approuvée à l'unanimité
Délibération 66/2023	Adhésion au pôle santé au travail du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme	Approuvée à l'unanimité
Délibération 67/2023	Logiciel Horizon Villages Infinity	7 voix pour 0 voix contre 3 abstentions (Champeix, Guillemette, Pleyber)
Délibération 68/2023	Cantine scolaire / Tarification sociale	Approuvée à l'unanimité

Saint Jean des Ollières, le 18 décembre 2023.

Karine JONCOUX, Maire

